

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
consultative

Association « **SynergétiK** »

enregistrée par le sous préfet de Limoux le 19 décembre 2013 sous le N° W302009495, modifiée le 4 décembre 2018



Samedi 14 Juillet 2026

L'an 2026 le 14 Juillet à 17 heures, les membres de l'association « SynergétiK » se sont réunis au siège de l'association, 3 place de l'industrie à ESPERAZA (11260).

Par courriel, il avait été adressé aux associés la convocation à l'Assemblée Générale consultative à la suite de l'AG ordinaire du 4 juillet qui n'avait pas atteint le quorum suivant le même ordre du jour.

PRÉSIDENTE : Madame Marina SAARBACH, représentée et candidate à la réélection

TRESORIER : Monsieur Daniel VIOLON, présent, candidat à la réélection

SECRETAIRE : Madame Nancy SCHMIT, absente, démissionnaire

Membres du Conseil d'administration : Mme LOCICERO, présente et candidate à la réélection

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier : bilan 2025
- 3) Fermeture administrative suite au passage de la Commission de sécurité
- 4) État des lieux (contraintes, perspectives)
- 5) Projet de rachat et devenir du dojo
- 6) Volonté de création d'une coopérative d'activité
- 7) Renouvellement des membres du CA et appel à bénévolat

Nous étions 2 membres présents plus 4 membres représentés et avons reçu leurs 4 pouvoirs.

Mme LOCICERO, administratrice a ouvert la réunion en rappelant l'objet de la présente, à savoir l'élection du bureau et la désignation des membres du Conseil d'administration.

Elle rappelle que les 6 premiers points ont été traités lors de l'AG annuelle du 4 juillet dernier et aborde directement le 7^{ème} point à l'ordre du jour.

7) Renouvellement des membres du CA et appel à bénévolat

a) Élection des membres du nouveau Conseil d'Administration (CA)

Dans les statuts, il est mentionné que le CA est composé d'au moins 4 membres élus pour 2 ans en AG.

Jusqu'à présent il était constitué des 3 membres du bureau plus Mme LOCICERO.

Suite à la dernière AG, quatre nouvelles personnes se proposent d'intégrer le CA,

- Marina Saarbach, présidente depuis un an,
- Eric Augoyard, ex-membre du bureau et membre actif de la FAEMC (fédération des arts énergétiques et martiaux chinois),
- Jules Ertel, éducateur sportif, membre actif au sein du dojo depuis 4 ans, et
- Marc Lanoix, le comptable depuis 9 ans.

Mme LOCICERO accepte de rester encore 1 an pour continuer à assumer son rôle de transmission de tous les acquis de l'association sur différents niveaux (fonctionnement interne, relations publiques, relations animateurs et intervenants, tarification et plannings, outils de communication, réseaux de partenaires institutionnels, sponsors privés et membres élargis).

Mr VIOLON accepte également de rester encore 1 an pour continuer à assumer son rôle de trésorier et transmettre les procédures de saisie informatique à un-e future bénévole motivée pour lui succéder alors que Marc Lanoix installera progressivement avec ce ou cette bénévole un mode de fonctionnement plus performant pour améliorer le modèle de gestion interne de l'association.

Tous deux membres fondateurs de l'association souhaitent en effet transmettre cette structure à des personnes motivées, disponibles et compétentes qui sauront la développer dans un esprit de paix, d'équilibre et d'humanisme, au service de la santé du corps et de l'esprit.

Un vote à main levée est effectué, aucune abstention ni vote « contre », les deux membres présents votent « pour » soient 6 voix plus 4 pouvoirs de membres actifs totalisant 14 voix (en effet, en vertu des statuts, les membres fondateurs ont 3 voix et les membres actifs 2 voix).

Aucun quorum n'étant requis, le vote est réputé valide.

Le nouveau CA est donc constitué de 6 membres :

- Ghislaine Locicero,
- Daniel Violon,
- Marina Saarbach,
- Eric Augoyard,
- Jules Ertel,
- Marc Lanoix.

b) Désignation des membres du nouveau bureau

Le bureau est composé de 3 membres bénévoles : présidente, trésorier et secrétaire, choisis par les membres fondateurs parmi les membres du CA. Ces derniers sont élus pour 2 années lors de l'AG parmi les membres éligibles. En effet, selon leur catégorie (voir p1-2 des statuts) un certain nombre d'année d'adhésion est nécessaire avant de pouvoir accéder au CA.

Il se réunit théoriquement une fois par trimestre. Dans les faits, la secrétaire actuelle n'est pas très disponible et souffre d'une maladie de Parkinson précoce, ce qui rend difficile son investissement au sein du bureau. Elle avait déjà pris la décision de démissionner. La présidente réitère sa candidature pour une année bénévole. Faute de candidat, le trésorier accepte de se représenter.

- Mr Jules ERTEL, se présente au poste de secrétaire. Sa candidature doit être validée par le nouveau CA en tant que **membre actif** après 2 années de cotisation effective.

En effet, les statuts précisent que tout **membre adhérent** est éligible au CA/bureau après 3 années d'adhésion effective. Tout **membre est appelé « actif »** dès l'instant où il-elle « *participe activement au fonctionnement de l'association* » et est éligible au CA/bureau après 2 années d'adhésion effective.

Le nouveau CA étant validé, la nomination des membres du nouveau bureau est entérinée.

Les documents officiels seront modifiés en conséquence et soumis au nouveau bureau pour signature officielle lors du prochain conseil comme suit :

PRESIDENTE : Mme SAARBACH Marina, de nationalité française, domiciliée à 3 Le Sol -11260 - Val du Faby - Profession : assistante d'éducation et auto-entrepreneur

SECRETAIRE : Mr Jules ERTEL, de nationalité française, domiciliée à 9 Rte des gorges de Galamus - 11190 - Cubières sur Cinoble - Profession : éducateur sportif.

TRESORIER : Monsieur Daniel VIOLON, de nationalité française, domicilié à : 3 Place de l'industrie – 11260 - Espéraza- Profession : Naturopathe retraité.

c) Appel à bénévolat

Les différents postes à pourvoir ayant été détaillés dans le compte rendu de l'AG ordinaire, la réunion est clôturée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par la Présidente, le secrétaire et le trésorier.

Fait à Espéraza, le Mercredi 15 juillet 2026

LA PRESIDENTE
Marina SAARBACH



LE SECRETAIRE
Jules ERTEL



LE TRESORIER
Daniel VIOLON



ASSOCIATION SYNERGETIK – 3 Place de l'Industrie – 11260 Espéraza

Tél : 09 54 59 38 15 – synergetik.aude@gmail.com

Organisme à but non lucratif -N° Siret 82187664600018 – Agrément « Sport pour Tous » N°171033205